Pourquoi êtes-vous ici ?

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE



Vous êtes sur le point de bénéficier d'un examen médico-professionnel

Cet entretien avec un professionnel de la santé au travail est plus qu'une simple visite médicale. Le médecin du travail et l'infirmier sont à votre écoute, afin de faire le point sur vos conditions de travail et sur les risques professionnels auxquels vous êtes exposés.

Partage
L'examen avec le médecin du travail et l'entretien avec l'infirmier(e) sont des moments privilégiés de conseil et d'échange.

Accompagnement médical
Des examens complémentaires, en lien avec votre activité professionnelle, pourront éventuellement vous être proposés.

Conseil
Des conseils de prévention vous seront délivrés.

Confidentialité
Les professionnels de santé sont tenus au secret médical. Vous pouvez vous exprimer librement sur vos conditions de travail et votre santé.

Suivi
À l'issue de cette visite, le médecin du travail adaptera son suivi en fonction de votre état de santé et des risques auxquels vous êtes exposés.

Prévention
Votre visite pourra également conduire à une action de prévention au sein de votre entreprise.

Retrouvez les coordonnées des services de prévention et de santé au travail interentreprises de Présanse Paca-Corse sur presanse-pacacorse.org ou en scannant ce QR Code

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Crédit illustration : Liudmila Dutko/AdobeStock